Resp. client: N° commande. N° client: Pers.cont.: Tél.: -Fax: -GSM: -

e-mail: bertrandgistelinck@hotmail.com

ProKo.: LS01

N° rapport : 5236012-001

N° rapp. prov.: Date: 06/09/2019

Organisme de controle a.s.b.l.

Client / Mandant : SPRL électricité gistelinck

de l'espinette 40

7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Département: ELE

## RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL (exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, \$7.3)

	(CACOULC O	odo i dooreditationi BEE, to odivar	it procedure interne di 110/222	001, 31.0)	
GENERALITES Appareil/Install. ID:		Type d'installa	tion: nouvelle	Type de locaux: maison	
Lieu de contrôle:	DES PAVILLONS 20 ANDERLUES 6150				
Type de contrôle:	examen de co	examen de conformité avant mise en service Selon RGIE Art. 86/270			
Date du contrôle:	06/09/2019	Contrôle suivant dans 300 r	nois, ou avant le 30/09/2044	Contrôleur: PUZZO GABRIELE	
Propriété de:	-				
Installateur:	-				
T.V.A.:	-	Carte-ID : -	Délivré à: -	Date: -	
DESCRIPTION					
EAN n°.:		N° compteur: 33839290	Index I: 000069	Index II: 000025	
	éseau souterrain	Fourreau:		laque d'Isolat.: -	
Tension de serv.:	== * .	Protection max.: 40A	Protection princ.: aut. 2p 40		
Liaison comptage-o	•	type câble: EXVB	nombre conduct.: 4	section: 10 mm <sup>2</sup>	
Câble de raccorden	nent au réseau:	type câble: EXVB		section: 10 mm <sup>2</sup>	
Electrode de terre: type: boucle section: 35 mm² Résistance de dispersion: 5 Ohm					
Interrupteur Diff.:	Général: 2p 4	0A/300mA <b>est</b>	plombé: en ordre	Diff. Supplém.: 2p 40A/30mA	
Fonct. bouton d'essai: en ordre boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolem. général: > 50 MOhm					
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre					
Protection contre les chocs électriques: contact direct : en ordre contact indirect: en ordre					
Continuité PE et lia	ison équipotentiel	: en ordre	Matériel	fixe et mobile: en ordre	
Description – appareils : voir les schémas en annexe schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation					
Ne sont pas encore placés: ■ cuisine □ salle de bains □ chauffage central □ compteur de gaz □ compteur d'eau ■ luminaires					
Ne sont pas encore raccordé: liaison équipotentielle ☐ principale ☐ supplémentaire					
Nombre de tableaux	<b>k:</b> 1	Nombre de cir	cuits terminaux:	21	
<u>CONSTATATIONS</u> - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées					
<ol> <li>Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.</li> </ol>					
2. Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties					
cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.					

## CONCLUSION

L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut être mise/rester en service.

L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

Le contrôleur

T: 03 / 451 37 00 F: 03 / 451 37 10

www.ocb.be info@ocb.be

TVA BE 404.312.034 CCP 000-0162392-14 Banque 405-3020501-49